

Documents requis en vertu du premier alinéa de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire

Le 31 octobre 2018

Table des matières

- 1. Ėtats financiers
- 2. État du traitement des membres du personnel de direction
- 3. Rapport sur la performance
- 4. Perspectives de développement

1. Ėtats financiers

États financiers de L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

30 avril 2018

Rapport de l'auditeur indépendant
État des résultats
État de l'évolution de l'actif net
Bilan
État des flux de trésorerie
Notes complémentaires6-21

Deloitte.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. La Tour Deloitte 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal Bureau 500 Montréal (Québec) H3B 0M7 Canada

Tél.: 514-393-7115 Téléc.: 514-390-4116 www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des gouverneurs de l'Université McGill et aux fiduciaires de L'Institution royale pour l'avancement des sciences

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill, qui comprennent le bilan au 30 avril 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifilions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill au 30 avril 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le 4 octobre 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A125888

S.E.N.C.L. /s.r.L.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill État des résultats

Exercice terminé le 30 avril 2018 (en milliers de dollars)

Notes	2018	2017
	\$	\$
25-1-120000		
Produits		
Subventions		
Fédérales	204 977	206 590
Provinciales	431 238	411 356
États-Unis	6 100	6 440
Autres sources	48 071	36 352
Contrats	16 264	17 363
Droits de scolarité et frais	319 673	294 314
Vente de biens et services	151 374	145 176
Dons et legs	59 380	65 663
Gain sur taux de change	1 728	2 657
Produits de placement et intérêts créditeurs	87 449	60 934
	1 326 254	1 246 845
		1 20
Charges		
Salaires		
Professeurs	347 005	334 749
Personnel administratif et de soutien	272 618	238 610
Avantages sociaux	116 812	105 295
Aide aux étudiants	118 617	111 502
Étudiants	39 830	37 384
	894 882	827 540
Charges autres que les salaires		
Matériaux, fournitures et publications	45 441	41 958
Contributions aux institutions partenaires	42 571	51 222
Services contractuels	22 704	22 272
Frais professionnels	23 546	23 921
Frais de déplacement	27 303	27 460
Coût des marchandises vendues	19 147	19 361
Frais d'occupation	34 930	27 440
Énergie	19 058	19 304
Autres charges non salariales	42 308	41 306
Entretien de l'équipement informatique		
et des logiciels	11 983	10 451
Amortissement des immobilisations	127 122	115 475
Frais d'intérêts	36 240	35 038
Frais bancaires	1 536	1 327
	453 889	436 535
	1 348 771	1 264 075
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(22 517)	(17 230)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill État de l'évolution de l'actif net Exercice terminé le 30 avril 2018

(en milliers de dollars)

Y.	Non affecté	Anectations d'origine interne	Arrectations d'origine externe	Investi en immobilisations	Dotations	Total
	t/1	₩	₩.	₩	t/1	₩.
Actif net (déficit) au 30 avril 2016	(360 058)	74 636	ı	258 398	1 386 063	1 359 039
par rapport aux charges	35 162	4 639	14 689	(71 720)	I	(17 230)
Keevaluation du passif au titre de prestations définies*	8 295	1		1	ı	8 295
Dotations et contributions en nature	ı	1	l	731	31 279	32 010
Composantes du revenu de placement présentées à titre d'augmentation directe de l'actif net	I	I	1	1	156 285	156 285
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	8 858	(4 967)	I	(2 870)	(1 021)	I
Investissement en immobilisations	(45743)		(25 403)	71 146		1
Autres transferts	(11 090)	10 201	10 714		(10 279)	I
Actif net (déficit) au 30 avril 2017	(364 576)	84 509	1	256 139	1 562 327	1 538 399
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	25 147	6 517	17 718	(71 899)	I	(22 517)
Réévaluation du passif au titre de prestations définies*	3 168	1	1		ı	3 168
Réévaluation de l'obligation au titre des avantages postèrieurs à l'emploi	25 103	1	1	ı	1	25 103
Dotations et contributions en nature	1	1	1	542	23 390	23 932
Composantes de perte de placement présentées à titre de diminution directe de l'actif net	I		1	I	(23 526)	(925 22)
Variation nette de l'actif net affecté d'origine interne	B 734	(182 7)		(5,777)	(4 624)	
Investissement en immobilisations	(43 757)		(16 710)		(Ten 1)	
Autres transferts	(6 778)	1 750	(1 008		5 641	1
Actif net (déficit) au 30 avril 2018	(352 959)	88 395	1	242 922	1 566 201	1 544 559

^{*} Au 30 avril 2018, la valeur cumulée des réévaluations de l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi est de 40 050 \$ (14 947 \$ au 30 avril 2017) et la valeur cumulée des réévaluations du passif au titre de prestations définies est de 54 748 \$ (57 916 \$ au 30 avril 2017).

Les notes complémentaires font partle intégrante des états financiers.

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Bilan

au 30 avril 2018 (en milliers de dollars)

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Actif			
court terme	-		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		24 229	15 493
Placements à court terme	17	35 325	26 392
Débiteurs	3	490 373	370 585
Frais payés d'avance		11 105	7 109
Stocks		1 641	1 476
a K	1	562 673	421 055
itres négociables	17	1 769 151	1 789 659
ubventions et contrats liés à la recherche à recevoir		43 942	63 698
ubventions d'investissement à recevoir	4	669 255	730 511
rêts à recevoir	5	5 494	7 112
mmobilisations *	6	1 544 930	1 410 764
	-	4 595 445	4 422 799
assif			
court terme			
Dette bancaire	7	89 155	106 654
Créditeurs et charges à payer	8	242 183	198 698
Produits reportés	0	29 008	23 124
Tranche à court terme de la dette à long terme	11	193 606	113 832
		553 952	442 308
pports reportés	g	558 686	506 858
pports reportes afférents aux immobilisations		895 973	876 492
ette à long terme	10	898 029	873 407
assif au titre de prestations définies	11	53 334	70 846
bligation au titre des avantages postérieurs	12	33 334	70 040
à l'emploi	12	90 912	114 489
		3 050 886	2 884 400
ngagements et éventualités	19 et 20		
ctif net (déficit)			
nvesti en immobilisations		242 922	256 139
ffectations d'origine externe à des fins de dotations	13	1 566 201	1 562 327
ffectations d'origine interne	1-4	88 395	84 509
on affecté		(352 959)	(364 576)
		1 544 559	1 538 399
		4 595 445	4 422 799

, gouverneur

, secrétaire-générale.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil des gouverneurs

Page 4

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 avril 2018 (en milliers de dollars)

	Notes	2018	2017
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Insuffisance des produits par rapport aux charges		(22 517)	(17 230)
Ajustements pour les éléments suivants :			(2, 200)
Amortissement des immobilisations		127 122	115 475
Amortissement de l'escompte d'émission d'obligations		202	213
Amortissement des apports reportés	9	(386 559)	(371 893)
Amortissement des apports reportés afférents	7	(300 333)	(3/1 693)
aux immobilisations	10	(60 967)	(57 249)
Variation de la juste valeur des placements		1 823	(3 293)
Variation de la juste valeur des instruments	15	1 023	(3 293)
financiers dérivés	15	(3 068)	808
Variation du passif au titre de prestations définies	1.7	(14 344)	(21 548)
Variation de l'obligation au titre des avantages		(14 244)	(21 340)
postérieurs à l'emploi		1 526	1 565
posterious a remplor	- 1		
		(356 782)	(353 152)
Variation nette des éléments hors calsse du fonds			
de roulement de fonctionnement	000	31 686	(15 153)
(Augmentation) diminution des subventions	16	31 000	(13 133)
gouvernementales à recevoir		(32 428)	12 172
(Augmentation) diminution des subventions et		(32 420)	12 1/2
des contrats liés à la recherche à recevoir		(4 213)	14 800
Augmentation des apports reportés		438 387	388 310
riaginalisation das apports reportes		76 650	46 977
		70 030	40 3//
Activités d'investissement			
(Augmentation) diminution des placements à court terme	500 PK pt	(8 933)	11 144
Acquisition d'immobilisations		(249 901)	(132 008)
Achat de titres négociables	1	(1 338 580)	(606 948)
Produit de disposition de titres négociables		1 360 333	428 247
Variation des prêts à recevoir		1 618	1 563
	maket i	(235 463)	(298 002)
Satistate de fluorescripto			w19
Activités de financement	1	(40 400)	44 ==:
Variation de la dette bancaire		(17 499)	11 761
(Perte) produit de placement présenté à titre de		(22 F2C)	155 205
(diminution) d'augmentation directe de l'actif net		(23 526)	156 285
Dotations Control of the Control of		23 932	32 010
Émission de titres d'emprunt à long terme	part typical	220 392	75 830
Frais d'émission d'obligations		-	(3)
Remboursement de la dette à long terme		(116 198)	(129 933)
Apports reportés afférents aux Immobilisations	10 10	80 448	74 993
	1	167 549	220 943
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents			
de trésorerie	. 4	8 736	(30 082)
Frésorerie et équivalents de trésorerie au début		15 493	45 575
resorerie et équivalents de trésorerie à la fin		24 229	15 493
contact of a data ments are presidence of the		47 447	13 423

Opérations sans effet sur la trésorerle

Des acquisitions d'immobilisations d'une valeur de 31 246 \$ (19 859 \$ en 2017) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer et sont sans effet sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

30 avril 2018 (en milliers de dollars)

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (« L'Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et prend en charge toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les activités de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, telles que l'Institut neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

McGill est un organisme sans but lucratif qui vise à fournir de l'éducation postsecondaire et à réaliser de la recherche et elle est exempte d'impôts selon la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Méthodes comptables

Les états financiers de l'Université sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la méthode du report et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif partenaires de McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

Constatation des produits

L'Université suit la méthode du report pour comptabiliser les apports affectés qui incluent les dons et les legs ainsi que les subventions et les contrats. Selon cette méthode, les montants affectés sont comptabilisés à titre d'apports reportés et comptabilisés à titre de produits lorsque la charge connexe est engagée. Lorsque les apports sont liés aux immobilisations, le produit est comptabilisé sur la même base que l'amortissement de l'actif acquis. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus. Les dotations sont comptabilisées comme une augmentation directe de l'actif net pour l'exercice au cours duquel elles sont reçues. Les promesses de dons sont comptabilisées lors de l'encaissement des dons.

Les intérêts et les revenus de dividendes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes réalisés lors de la vente de placements sont comptabilisés lorsque les titres sont vendus, en fonction du coût. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la juste valeur sont présentés à titre de produit de placement. Dans la mesure où le produit de placement est affecté, il est inclus dans le compte d'apports reportés et comptabilisé lorsque la charge connexe est engagée, à l'exception de l'excédent des montants disponibles pour les charges et des gains et des pertes non réalisés sur les dotations grevées d'affectations d'origine externe, lesquels sont comptabilisés comme une augmentation ou une diminution directe des dotations.

Les droits de scolarité et frais sont constatés à titre de produits dans l'année au cours de laquelle les cours sont offerts.

La vente de blens et de services et les produits liés aux contrats sont comptabilisés au moment de la vente ou lorsque le service a été rendu.

30 avril 2018 (en milliers de dollars)

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les contributions en nature sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur réception ou à la valeur nominale lorsque la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon raisonnable. La valeur des dons en nature pour l'exercice 2018 est de 542 \$ (731 \$ en 2017). La valeur des heures de travail effectuées par des bénévoles n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

Les subventions de fonctionnement gouvernementales sont comptabilisées dans l'exercice pour lequel elles ont été attribuées.

Les subventions de recherche sont comptabilisées selon la méthode de report et sont constatées comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont reconnues.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des titres négociables sur des marchés publics est basée sur les valeurs du marché des cours acheteurs, et celle des instruments financiers dérivés est déterminée selon les informations obtenues de la banque. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés fréquemment, y compris les placements privés, est déterminée en utilisant les valeurs obtenues par les différents gestionnaires. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les produits de placements.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers comptabilisés au coût après amortissement, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'Université comptabilise aux résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs provenant des actifs financiers. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Conversion de devises

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et des autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont convertis aux cours du change historiques. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur lors de la transaction. Les gains ou les pertes provenant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

30 avril 2018 (en milllers de dollars)

2. Méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins de la date d'acquisition.

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an sulvant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt avant cette date. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

Stocks

Les stocks, composés de livres et de fournitures, sont évalués au moindre du coût, calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti, et de la valeur nette de réalisation. Le montant comptabilisé à titre de coût des marchandises vendues au cours de l'exercice s'élève à 19,1 M\$ (19,3 M\$ en 2017).

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent pas les intérêts engagés au cours de la construction. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. Les taux d'amortissement sont établis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des diverses catégories d'actifs, comme suit :

Aménagement de terrains 10 ou 20 ans Bâtiments 20 à 50 ans Rénovations majeures 20 à 40 ans

Améliorations locatives Sur la durée du bail, jusqu'à

concurrence de 10 ans

Matériel 3 à 20 ans
Matériel roulant 5 ans
Documents de bibliothèque 10 ans
Actifs incorporels (surtout des logiciels) 3 à 5 ans

Actif net

Le solde investi en immobilisations représente les éléments de l'actif net qui ne peuvent pas être utilisés à d'autres fins, car ils ont été investis en immobilisations.

Les dotations doivent être utilisées conformément aux diverses fins établies par les donateurs, et le montant en capital des dotations doit être maintenu à perpétuité conformément avec la politique de dotation de McGill.

Les éléments de l'actif net qui sont grevés d'affectations d'origine interne consistent en des fonds affectés à des fins particulières comme il est déterminé par le conseil des gouverneurs à l'occasion.

30 avril 2018 (en millers de dollars)

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles. L'Université fournit également des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite, ainsi qu'un ancien régime de retraite à prestations définies.

Le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite est déterminé périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle établie tous les trois ans est fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). L'évaluation actuarielle la plus récente à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2017.

Aux fins du calcul du taux de rendement prévu sur les actifs du Régime, ces actifs sont évalués à la juste valeur.

L'Université constate :

- dans le bllan, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du régime et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du Régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution de l'actif net, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements privés et des instruments financiers, aux durées de vie utile des immobilisations, aux provisions pour éventualités, à la provision pour l'équité salariale et aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

30 avril 2018 (en millers de dollars)

3. Débiteurs

	2018	2017
the Continues to secretary of the Continues of the Contin	\$	-
Fonctionnement, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 1 257 \$ (2 081 \$ au 30 avril 2017)	35 809	33 443
Prêts étudiants, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 550 \$ (515 \$ au 30 avril 2017)	4 484	4 712
Produits de placement	2 782	2 785
Subventions de fonctionnement gouvernementales	42 552	23 204
Subventions et contrats liés à la recherche – court terme	212 120	188 151
Subventions d'investissement à recevoir – court terme	192 626	118 290
night militaris in	490 373	370 585

4. Subventions d'investissement à recevoir

Les subventions d'investissement à recevoir sont liées aux subventions d'investissement approuvées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), mais financées au moyen de titres d'emprunt à long terme émis au nom de McGill ou qui ne sont pas encore financées. Ces montants sont à payer immédiatement. Cependant, seulement une portion sera recouverte au cours du prochain exercice et par conséquent, le solde restant est présenté à titre d'actif à long terme.

5. Prêts à recevoir

Les prêts à recevoir portent intérêt à des taux variant de 3,013 % à 4,125 % (3,013 % à 4,125 % au 30 avril 2017), et leur échéance maximale est de quatre ans.

6. Immobilisations

			2018	2017
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	28 685		28 685	28 685
Aménagement de terrains	56 090	20 294	35 796	36 054
Bâtiments	666 096	365 740	300 356	273 942
Rénovations majeures	1 090 127	333 620	756 507	701 213
Améliorations locatives	18 818	3 891	14 927	10 672
Matériei	501 180	284 449	216 731	206 035
Matériel roulant	595	48	547	374
Documents de bibliothèque	179 809	96 170	83 639	77 681
Actifs incorporels	12 169	7 213	4 956	3 741
	2 553 569	1 111 425	1 442 144	1 338 397
Actifs en cours de				
développement	102 786		102 786	72 367
	2 656 355	1 111 425	1 544 930	1 410 764

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires 30 avril 2018 (en milliers de dollars)

7. Dette bancaire

En conformité avec la réglementation du MEES, le conseil des gouverneurs de McGill a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 300 M\$ (300 M\$ au 30 avril 2017) au moyen de facilités de crédit à court terme, dont un montant de 89,2 M\$ est utilisé en date du 30 avril 2018 (84,0 M\$ au 30 avril 2017). Il n'a pas d'emprunts à court terme de Financement-Québec dans la dette bancaire (22,6 M\$ en 2017) relatifs à un projet d'investissement. McGill a accès à des marges de crédit non garanties et non engagées totalisant 350 M\$ (350 M\$ au 30 avril 2017), sur lesquelles les montants sont normalement prélevés au moyen d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Les marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel, qui s'est établi en moyenne à 3,16 % pour l'exercice (2,70 % en 2017). Grâce à l'utilisation des acceptations bancaires et de contrats de swap de devises, le taux moyen d'emprunt pour l'exercice était de 1,79 % (1,01 % en 2017). Le taux en vigueur au 30 avril 2018 était de 1,64 % (0,93 % au 30 avril 2017). Il n'a aucune acceptation bancaire émises à la fin de l'exercice (portent intérêt à des taux variant de 0,91 % à 0,95 % au 30 avril 2017). Les contrats de swap de devises émis à la fin de l'exercice totalisent 89,2 \$ million (70 \$ million US; aucun au 30 avril 2017) portent intérêt à un taux de 1,50 %.

8. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer comprennent 7 841 \$ (7 462 \$ au 30 avril 2017) de sommes à remettre à l'État.

9. Apports reportés

Les apports reportés représentent la tranche non dépensée des fonds reçus et affectés à des fins autres que l'achat d'immobilisations. Les fonds affectés à des fins d'achat d'immobilisations sont inclus au titre des apports reportés afférents aux immobilisations à la note 10.

2018

2010

4	\$	\$
Solde au début	506 858	490 441
Apports reportés reçus pendant l'année	390 122	349 299
Dons et legs	48 265	39 011
Amortissement des apports reportés	(386 559)	(371 893)
Solde à la fin	558 686	506 858

Le solde à la fin de l'exercice comprend les montants suivants :

2018	2017
\$	\$
310 004	282 542
94 887	78 339
3 380	4 451
17 043	21 957
16 362	15 574
97 092	79 029
14 886	20 003
5 032	4 963
558 686	506 858
	\$ 310 004 94 887 3 380 17 043 16 362 97 092 14 886 5 032

2017

30 avril 2018 (en milliers de dollars)

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus aux fins de l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de produits liés aux subventions dans l'état des résultats. Les variations du solde des apports reportés afférents aux immobilisations se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	876 492	858 748
Apports reçus	80 448	74 993
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(60 967)	(57 249)
Solde à la fin	895 973	876 492
Représenté par :		
Apports reportés, nets - MEES	459 388	459 157
Apports reportés, nets – autres provinciaux	151 565	149 068
Apports reportés, nets – fédéraux	150 575	128 932
Apports reportés, nets - dons et legs	122 344	127 556
Apports reportés, nets – autres	12 101	11 779
Solde à la fin	895 973	876 492

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires 30 avril 2018 (en milliers de dollars)

11. Dette à long terme

	2018	2017
	\$	\$
and the second s		
Gouvernement du Québec Billets ⁽ⁱ⁾		
2,323 %, échu le 1er décembre 2017	_	53 240
2,472 %, échu le 1 ^{er} décembre 2017	-	15 925
2,213 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	132 940	143 752
2,112 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	2 092	2 673
2,406 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	12 452	13 561
2,413 %, échéant le 29 mai 2019	172 753	184 315
4,125 %, échéant le 24 août 2020	2 117	2 768
1,709 %, échéant le 1er mars 2022	7 363	8 181
2,947 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2022	6 369	7 674
2,947 %, échéant le 1er septembre 2022	6 119	7 373
2,226 %, échéant le 1er septembre 2022	8 312	
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022	4 994	5 907
2,044 %, échéant le 1er octobre 2022	4 485	_
1,639 %, échéant le 1 ^{er} mars 2023	4 341	5 149
2,324 %, échéant le 1er septembre 2024	11 666	_
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	37 081	42 220
2,408 %, échéant le 1er septembre 2026	49 680	52 440
2,149 %, échéant le 1er septembre 2026	16 615	18 241
2,280 %, échéant le 1er septembre 2027	43 440	
2,787 %, échéant le 1er septembre 2027	65 087	_
4,991 %, échéant le 1er juin 2034	17 000	18 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	46 200	48 300
3,161 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	50 600	52 800
2,933 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2042	60 579	_
Total	762 285	682 519
Débentures de premier rang non garanties de McGill ^(II)		
Série A, 6,150 %, échéant le 22 septembre 2042	150 000	150 000
Série B, 3,975 %, échéant le 29 janvier 2056	160 000	160 000
intente de prêt ^(III)	24 454	_
Autres	36	62
scomptes d'émission d'obligations et frais d'émission	(5 140)	(5 342)
otal de la dette à long terme	1 091 635	987 239
ranche à court terme	(193 606)	(113 832)
	898 029	873 407

30 avril 2018 (en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

Des billets sont garantis par le gouvernement du Québec et les remboursements réguliers d'intérêts et de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement et les remboursements de capital sont exigibles à chaque date d'anniversaire du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaltaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Palement annuel	Paiement forfaitaire
	\$	\$
2,213 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	_	132 940
2,112 %, échéant le 1er juin 2018	_	2 092
2,406 %, échéant le 1er décembre 2018		12 452
2,413 %, échéant le 29 mai 2019	11 562	161 191
4,125 %, échéant le 24 août 2020*	677	
1,709 %, échéant le 1er mars 2022	819	4 906
2,947 %, échéant le 1er septembre 2022*	1 291	720
2,947 %, échéant le 1er septembre 2022*	1 344	750
2,226 %, échéant le 1er septembre 2022	1 847	924
3,013 %, échéant le 28 septembre 2022*	940	
2,044 %, échéant le 1er octobre 2022	994	509
1,639 %, échéant le 1er mars 2023	808	1 109
2,324 %, échéant le 1er septembre 2024	1 795	896
2,949 %, échéant le 1 ^{er} mars 2025	5 140	6 241
2,408 %, échéant le 1er septembre 2026	2 760	27 600
2,149 %, échéant le 1er septembre 2026	1 626	3 607
2,280 %, échéant le 1er septembre 2027	1 738	27 798
2,787 %, échéant le 1er septembre 2027	4 077	28 394
4,991 %, échéant le 1er juin 2034	1 000	1 000
3,680 %, échéant le 1 ^{er} juin 2034	2 100	12 600
3,161 %, échéant le 1er juin 2034	2 200	15 400
2,933 %, échéant le 1er décembre 2042	2 423	2 427

^{*} Le paiement annuel varie d'année en année.

[&]quot;) En septembre 2002, l'Université a émis des débentures non garanties d'une valeur de 150 M\$. En janvier 2016, l'Université a émis des débentures non garanties d'une valeur de 160 M\$. Contrairement aux obligations du MEES, ces débentures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les palements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.

In août 2017, l'Université a conclu une entente de prêt d'une durée de dix ans de 25 M\$ amortissable sur 20 ans. Ce prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré de 0,73 % avec un contrat d'échange de taux d'intérêt d'une durée de dix ans, pour un taux global de 2,84 %.

30 avril 2018 (en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2010	102.505
2019	193 606
2020	195 903
2021	34 868
2022	38 363
2023	31 001

12. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

L'Université a un régime de retraite à cotisations définies (le « Régime ») pourvu d'une composante à prestations définies qui garantit un seuil minimal de prestations de retraite pour les membres admissibles au Régime. Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant accumulé et souscrire à une rente de retraite auprès de l'entité qu'il aura choisie. Avant le 1^{er} janvier 2011, les employés pouvaient souscrire à une rente versée par McGill.

À des fins comptables, l'Université évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du Régime le 30 avril de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite à des fins de capitalisation a été réalisée au 31 décembre 2017 et la prochaine évaluation devra être réalisée au 31 décembre 2020.

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi

L'Université fournit des avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite aux employés admissibles à la retraite, y compris la santé et les soins dentaires. La valeur actuelle de ces engagements au 30 avril 2018 est estimée à 90,9 M\$ (114,5 M\$ au 30 avril 2017). Ces montants sont comptabilisés dans le passif du bilan.

Régime de retraite à cotisations définies

L'Université offre un régime de retraite à cotisations définies à tous ses employés. L'Université verse au Régime une cotisation pouvant atteindre 10,8 % de la rémunération de base de l'employé, selon l'âge de ce dernier.

Les renseignements importants à l'égard du Régime se détaillent comme suit :

The Control of Market Control of	2018	2017
SARRY T	\$	\$
Palements en espèces constatés	51 226	57 731
Coût des prestations	22 982	21 565
Passif au titre de prestations définies Coût de la période		
Coût des services courants	7 340	7 382
Intérêts de l'obligation au titre des prestations définies	2 229	3 538
	9 569	10 920

30 avril 2018 (en milliers de dollars)

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite à cotisations définies (suite)

Les informations relatives au passif au titre de prestations définies de l'Université se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	317 231	338 387
Juste valeur des actifs du Régime	263 897	267 541
Déficit	53 334	70 846
Obligations au titre des prestations définies	53 334	70 846

Les actifs du plan, à la juste valeur, sont répartis de la façon suivante :

	2018	2017
	%	%
Équivalents de trésorerie	2,0	1,9
Placements alternatifs	3,1	9,2
Actions	50,6	39,4
Titre à revenus fixes	44,3	49,5

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2018	2017
	%	%
Taux d'actualisation		
Employés actifs	5,75	5,75
Employés retraités	4,50	3,90
Inflation	3,00	3,00

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi - avantages non financés

\$	\$
114 489	112 924
1 210	1 144
5 190	5 077
(4 874)	(4 656)
(25 103)	
90 912	114 489
	114 489 1 210 5 190 (4 874) (25 103)

L'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill

Notes complémentaires 30 avril 2018 (en milliers de dollars)

12. Avantages sociaux futurs (suite)

Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les principales hypothèses utilisées sont présentées ci-après (moyenne pondérée) :

	2018	2017
	0/0	%
Obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi en fin d'année		
Taux d'actualisation – Actifs	5,75	5,75
Taux d'actualisation – Retraités	4,50	3,90
Taux de croissance des salaires - Professeurs	5,70	5,70
Taux de croissance des salaires – Autres que les professeurs	3,00	3,00
Taux tendanciel du coût des soins de santé		al market
Taux tendanciel actuel	4,00	5,50
Taux tendanciel définitif	4,00	5,00
Exercice au cours duquel le taux tendanciel définitif est atteint	2040	2019

13. Affectations d'origine externe à des fins de dotations

	2018	2017
	\$	\$
Dotations aux facultés	588 696	610 914
Aide aux étudiants	461 875	476 444
Dotations à la recherche	118 930	125 884
Nouvelles priorités	21 455	23 996
Dotations à la bibliothèque	25 531	27 173
Services aux étudiants	9 514	10 542
Rentes	3 930	4 289
Revenu cumulé	336 270	283 085
	1 566 201	1 562 327

Les dotations consistent en des dons grevés d'affectations d'origine externe qui ont été reçus par l'Université. Le montant en capital des dotations doit être maintenu en permanence et est assujetti à la politique de placement, de distribution et de préservation du capital de l'Université. Le produit de placement généré par les dotations doit être utilisé conformément aux diverses fins établies par les donateurs. Dans le cadre de ses responsabilités de fiduciaire, l'Université garantit que tous les fonds reçus et affectés à des fins particulières sont utilisés à ces fins.

30 avril 2018 (en milliers de dollars)

13. Affectations d'origine externe à des fins de dotations (suite)

Le produit de placement tiré des fonds de dotation, y compris les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés, est comptabilisé à l'état des résultats lorsque ce produit est disponible pour les charges au gré de l'Université ou est disponible pour les charges en raison du respect de certaines conditions. L'Université a établi une politique dont l'objectif est de protéger la valeur réelle des dotations, en limitant le montant du produit rendu disponible pour les charges et en exigeant le réinvestissement du produit qui n'a pas été rendu disponible pour les charges. Le montant disponible pour les charges est assujetti à l'approbation du conseil des gouverneurs et s'établit à 4,25 %, ainsi qu'un pourcentage additionnel de 0,25 % pour les années fiscales 2016 jusqu'à 2019, de la juste valeur moyenne des fonds de dotation des trois dernières années. L'excédent du produit réel sur le montant disponible pour les charges est comptabilisé comme une augmentation directe des fonds de dotation. Si le produit réel est inférieur au montant disponible pour les charges ou s'il est négatif, le manque à gagner est tiré du produit réinvesti cumulé et est comptabilisé comme une diminution directe de l'actif net. Selon la politique, la portion non dépensée du produit rendu disponible pour les charges est capitalisée et comptabilisée comme une augmentation directe du fonds de dotation. Si un fonds de dotation individuel était dépourvu d'un produit réinvesti cumulé suffisant, le montant en capital de la dotation pourrait être entamé. Ces montants devraient être recouvrés au moyen du produit de placement net futur.

De plus, le conseil des gouverneurs a approuvé une charge de 1,1 % (1,1 % en 2017) de la juste valeur des placements contre les coûts internes et externes de gestion. Comme ces coûts sont inclus dans les fonds de fonctionnement et les fonds affectés, cette charge est incluse annuellement dans les virements de fonds.

14. Affectations d'origine interne

Autofinancement de l'enseignement et de la recherche Fonds de démarrage pour les professeurs Autres

2018	2017
\$	\$
31 767	30 427
7 489	9 436
49 139	44 646
88 395	84 509

15. Produits de placement et intérêts créditeurs

Variation de la juste valeur des placements Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés Produits de placement et intérêts créditeurs

2018	2017	
\$	\$	
(1 823)	3 293	
3 068	(808)	
86 204	58 449	
87 449	60 934	

30 avril 2018 (en milliers de dollars)

16. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

Débiteurs (fonctionnement, prêts étudiants et produits de placement) Frais payés d'avance Créditeurs et charges à payer Produits reportés

2018	2017
\$	\$
(2 135)	(1 982)
(3 996)	(2 190)
The second secon	2
32 098	(10 871)
5 884	(112)
31 686	(15 153)
	(2 135) (3 996) (165) 32 098 5 884

17. Instruments financiers

Risques financiers

L'Université est exposée au risque de marché, qui représente le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations du cours du marché, que ces variations solent imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur le marché. La concentration de ce risque est réduite, car McGill détient un portefeuille de placements diversifiés.

L'Université est exposée au risque de change découlant de ses titres négociables libellés en devises. Au 30 avril 2018, la juste valeur des titres négociables libellés en devises de McGill s'élevait à 1,07 G\$ (1,04 G\$ au 30 avril 2017) dont notamment un montant de 660 M\$ libellé en devise américaine (744 M\$ au 30 avril 2017).

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de l'incidence des variations des taux d'intérêt liés à la dette à taux variable sur les flux de trésorerie de McGill et de l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la juste valeur des titres négociables à revenu fixe.

McGill est exposée au risque de crédit à l'égard de ses débiteurs. Une tranche importante des débiteurs de l'Université est considérée comme à faible risque de non-palement puisque ceux-ci sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, la concentration du risque est réduite au minimum étant donné que McGill compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

L'objectif de McGill est d'avoir des liquidités suffisantes pour régler les passifs à leur échéance. McGill surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie afin d'être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2018, les principaux passifs étaient la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Instruments financiers dérivés

Comme il a été approuvé par le Comité d'investissement du Conseil, McGill détient des contrats à terme pour vendre des montants de 259,5 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,2812 au 30 avril 2018 échéant en juin 2018 (298 M\$ US à un taux moyen à terme de 1,3368 au 30 avril 2017, échus le 30 mai 2017). Au 30 avril 2018, la juste valeur de ces contrats consistait en une perte non réalisée d'environ 1,5 M\$ inclus dans les titres négociables (une perte non réalisé de 16,7 M\$ au 30 avril 2017).

30 avril 2018 (en milliers de dollars)

17. Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés (suite)

En octobre 2003, McGill a conclu une entente avec RBC Dominion valeurs mobilières (RBCDVM) en vertu de laquelle elle a investi dans une obligation de 13 M\$ libeliée en dollars américains venant à échéance en 2029. Dans le cadre de cette entente, les palements du capital et des intérêts semestriels de l'obligation devant être effectués à McGill ont fait l'objet d'un contrat de swap avec RBCDVM qui, en échange, versera à McGill, en 2029, un montant en dollars canadiens de 85,7 M\$. La juste valeur de l'obligation et du contrat de swap s'élève à 61,5 M\$ (64,3 M\$ au 30 avril 2017) et est incluse dans les titres négociables.

Le solde du placement libellé en dollars américains donnera lieu (à l'échéance) à l'échange des Intérêts créditeurs contre un produit d'un montant fixe. Au 30 avril 2018, la juste valeur du contrat de swap était de 38,7 M\$ (38,6 M\$ au 30 avril 2017).

La valeur future de ce placement, y compris la croissance cumulée jusqu'en 2042, servira à rembourser les débentures de premier rang non garanties en circulation d'un montant de 150 M\$.

L'Université a conclu un contrat à terme sur obligations d'une valeur de 207 M\$ ayant une date de règlement le 17 mai 2018. Au 30 avril 2018, une perte non réalisée de 3,9 M\$ sur la juste valeur du contrat a été enregistrée aux livres et se retrouve dans les titres négociables (une perte non réalisée de 10,2 M\$ au 30 avril 2017).

L'Université a aussi conclu durant l'exercice des contrats de swap sur des devises d'une valeur de 89,2 M\$ ayant des dates de règlement entre le 16 mai 2018 et le 12 juin 2018 et portant intérêt au taux de 1,50 %. Au 30 avril 2018, la juste valeur des contrats correspondait à la valeur comptable, donc aucun gain ni perte n'a été enregistré à l'état des résultats.

Titres négociables

Le portefeuille de titres négociables est composé des types de placements suivants :

Actions canadiennes	
Actions américaines	
Actions autres que nord-américaines	
Titres à revenu fixe canadiens	
Titres à revenu fixe américains	
Fonds de couverture	
Stratégies de remplacement, y compris les fonds d'investissement privés et autres	5

2018	2017
%	%
10	13
20	22
22	18
17	15
1	2
11	13
19	17
100	100

Les placements à court terme comprennent les titres à revenu fixe très liquides dont l'échéance est de moins d'un an et qui portent intérêt à des taux variant entre 0,79 % et 6,83 % (entre 0,48 % et 5,65 % au 30 avril 2017).

18. Promesses de dons

Les promesses de dons en cours au 30 avril 2018 s'élèvent à 210,0 M\$, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 1,1 M\$ (179,0 M\$ au 30 avril 2017, déduction faite des provisions pour créances douteuses de 0,6 M\$) et n'ont pas été comptabilisées dans les états financiers.

30 avril 2018 (en milliers de dollars)

19. Engagements

Contrats de location-exploitation

Les montants représentent les palements minimaux futurs exigibles en vertu des contrats de location-exploitation existants sont les suivants :

	7
2019	9 603
2020	5 782
2021	5 716
2022	5 540
2023	5 177
2024 et suivantes	15 945
	47 763

Construction en cours

McGill a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, elle a pris des engagements totalisant 115,4 M\$. Ces engagements devraient être respectés dans le cours normal des activités.

Engagements envers des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés

Dans le cadre de ses activités d'investissement, McGill investit une partie des sommes du fonds de dotation dans des fonds d'investissement privés et des fonds immobiliers privés. Conformément aux ententes conclues avec ces fonds, McGill s'est engagée à investir 139,6 M\$ en fonds additionnels au cours des quatre prochaines années.

20. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, McGill est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et au Code civil du Québec. Blen qu'il soit impossible de déterminer le dénouement de ces procédures encore en instance au 30 avril 2018, la direction est d'avis que leur résolution n'aura aucune incidence importante sur la situation financière de McGill. Tout montant que McGill pourrait être obligé de verser serait passé en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si un tel montant peut être estimé et qu'il est vraisemblablement exigible, il sera inclus dans les charges à payer.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices terminés ou en construction.

21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

ton as —

2. État du traitement

Deloitte.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. La Tour Deloitte 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal Bureau 500 Montréal (Québec) H3B 0M7

Tél.: 514-393-7115 Téléc.: 514-390-4116 www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill)

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluses dans l'état du traitement 2017-2018 ci-joint de l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill) (l'« Université McGill ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2018, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement l'« État du traitement »). L'État du traitement a été préparé par la direction de l'Université McGill conformément à la méthode de comptabilité qui est décrite à la note complémentaire.

Responsabilité de la direction pour l'État du traitement

La direction de l'Université McGill est responsable de la préparation de l'État du traitement conformément au référentiel comptable qui est décrit à la note complémentaire, ce qui implique de déterminer si le référentiel d'information financière est acceptable dans les circonstances pour la présentation de l'État du traitement, et du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un État du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'État du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'État du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'État du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'État du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'État du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'État du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, l'État du traitement de l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill) pour l'exercice terminé le 30 avril 2018 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note complémentaire afférente à l'État du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'État du traitement a été préparé afin de permettre à l'Université McGill de répondre aux exigences de la section 7 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2017-2018*. En conséquence, il est possible que l'État du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'Université McGill et au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (le « MEES ») et ne devrait pas être utilisé par des parties autres que l'Université McGill et le MEES.

Delste S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 13 septembre 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

Nom de l'établissement : Université McGill

Numéro de l'université : 979000

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

ÉTAT DU TRAITEMENT 2017-2018

DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Secteur de l'enseignement supérieur Direction générale du financement Juillet 2018

ÉTAT DU TRAITEMENT 2017-2018

ÉTABLISSEMENT : UNIVERSITÉ MCGIL. TABLEAU 1 : TRAITEMENT IMPOSABLE DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

		Valeur des composantes du traitement assujetties a l'Impot (en 3)	S OU ITAILETIN	ent assujeuv	es a Himbo	(eu 3)
Nom et fonction	Salaire de base	Autres composantes du traitement	Indemnité de départ accordée ⁽¹⁾	Montant reçu d'une fondation (ou d'une personne morale)	Temps plein (nombre de mols en fonction)	Temps partlel (% du temps plein)
Alison, Paul J - Dayen, faculté de médecine dentaire	248 305 \$	2 336 \$			12,0	
Assenauft, Louis - Vice-principal communications et relations externes	220 000 \$	1 327 \$			12.0	
Bajeux-Besnainou, Isabelle - Dovenne, faculté de gestion					12.0	
Beauchamp, Yves - Vice-principal, administration et finances	325 000 \$	- 1			12,0	
Benaroya, Samuel - Vice-principal adjoint, affaires de la santé	195 760 \$	147 \$			12,0	
Buddle, Christopher - Doyen, services aux étudiants	155 851 \$	2 336 \$			12,0	
Campbell, Angela - Vice-principale exécutive associée, politiques, procédures et équité	183 343 \$	2 336 \$			12,0	9
Chesser, Paul Andrew - Vice-principal adjoint, avancement universitaire	210 549 \$	2 336 \$			12.0	
Cook, C. Colleen - Doyerne Trenholme des bibliothèques	289 393 \$	133 582 \$			12.0	
Couvrette, Robert - Vice-principal adjoint, services universitaires	255 000 \$	1 328 \$			12,0	i
Crago, Martha - Vice-principale, recherche et innovation	300 000 \$	926 \$			10,0	
Cumming, Julie Emetyn - Doyenne intérimaire, École de musique Schulich	173 000 \$	2 321 \$			1,0	
Dutton, Diana - Vice-principale adjointe par intérim, ressources humaines	219 834 \$	17 088 \$			0,8	
Dutton, Diana - Vice-principale adjointe, ressources humaines					1,0	
Dyens, Olfivier - Premier Vice-principal exécultí adjoiní, études et vie étudiante	230 019 \$	2 336 \$			12,0	
Eidelman, David H - Vice-principal, santé et affaires médicales et doyen, faculté de médecine	478 593 \$	2 336 \$			12.0	
Fortier, Suzanne - Principale et vice-chancelière	444 602 \$	65 169 \$			12,0	
Geitmann, Anja - Vice-principal adjointe et doyenne, faculté d'agriculture et sciences environnementales	203 171 \$	17 394 \$			12,0	
Gervais, Lynne B - Vice-principale adjointe, ressources humaines	314 280 \$	433 522 \$			8,0	
Goldstein, Rose - Vice-principale, recherche et innovation ⁽²⁾	342 244 \$	35 978 \$			2,0	
Leckey, Robert - Doyen, faculté de droit	195 530 \$	2 336 \$			12,0	
Lennox, Bruce - Doyen, faculté des sciences	251 711 \$	2 336 \$			12,0	
Maioni, Antonia - Doyenne, faculté des arts	241 149 \$	3 376 \$			12,0	
Manfredi, Christopher - Vice-principal executif et Vice-principal aux études	328 892 \$	2 336 \$			12,0	
Mannella, Angélique - Vice-principale adjointe, innovation et partenariats	190 550 \$	103 313 \$	7 329 \$		6,0	
McCkure, Ghysłaine - Vice-principałe exécutive adjointe, budget et ressources	203 144 \$	2 336 \$			12,0	
McKinney, Anne - Vice-principale adjointe sciences de la santé, recherche et innovation	207 254 \$	2 337 \$			12.0	
Nalbantoglu, Josephine - Doyenne, études supérieures et						
postdoctorales	207 321 \$	2 336 \$			12,0	
Nicell, Jim - Doyen, faculté de génie Ordner Dhille - Masseringinal andersité adjaint international	251 096 \$	2 336 \$			12,0	
Potter Bright Doreen - Dovenne Acole d'Aducation nermanente	245 440 \$	1 690 \$			12.0	
Rassier, Dilson J.E Doyen, faculté des sciences de l'éducation	211 804 \$	17 394 \$			12,0	
Ravenscroff, Brenda - Doyenne, École de musique Schulich	205 000 \$	1 970 \$			10,0	
Rogowska, Edyta Justyna - Secrétaire général	154 500 \$	2 336 \$			12,0	
Roquet, Ghitaine - Chef des services d'information	249 900 \$	1 327 \$			12,0	
Koss, Nancy Amette - Vice-principale adjointe, recherche et innovation	199 160 \$	15 434 \$			12,0	
Tinmouth, Cristiane - Vice-principale adjointe, services financiers	239 862 \$	2 336 \$			12,0	
Weinstein, Marc - Vice-principal, avancement universitaire	393 232 \$	76 731 \$			12,0	

^(*) La valour montraire des droits d'indemvité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2017-2018 doit apparaître en note complémentaire à l'état du Patlement.

D La valeur de 35 978 \$ présentée dans les autres composantes du traitement inclut une indemnité de transition au sein de l'établèssement d'une valeur de 33 723 \$.

TABLEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Autres catégories de personnel de direction	Valeur des	composante	s du traitemen	Valeur des composantes du traitement assujetties à
		l'imp	l'impôt (en \$)	
Catégorie de personnel	Effectif total de la	Étendue du traitement	Salaire de base ⁽⁴⁾	Autres composantes du
Personnel de direction des composantes de		Le plus élevé ⁽⁴⁾	334 770 \$	39 514 \$
l'établissement, comme défini au paragraphe 1º du	7.1	Moyenne ⁽³⁾	181 655 \$	4 270 \$
premier alinéa de l'article 4.5 ⁽¹⁾		Le moins élevé ⁽⁴⁾	73 000 \$	\$ 96
		Le plus élevé ⁽⁴⁾	232 845 \$	63 491 \$
Personnel de direction des services	9	Moyenne ⁽³⁾	210 097 \$	13 122 \$
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	184 266 \$	376 \$
		Le plus élevé ⁽⁴⁾	200 000 \$	37 299 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	457	Moyenne ⁽³⁾	91 701 \$	3 265 \$
		Le moins élevé ⁽⁴⁾	47 005 \$	12 \$

(1) Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

composantes de traitement versé durant l'exercice financier 2017-2018.

⁽²⁾ En équivalence au temps plein.

⁽³⁾ Le calcul de la moyenne du salaire de base et des autres composantes du traitement réfère au traitement versé durant l'exercice financier 2017-(4) Concernant la colonne relative au salaire de base, les termes « le plus élevé » et « le moins élevé » correspondent aux salaires officiels le plus

⁽⁵⁾ Concernant la colonne relative aux autres composantes du traitement, les termes « le plus élevé » et « le moins élevé » réfèrent toujours à des élevé et le moins élevé qui étaient en vigueur le 30 avril 2018.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2017-2018 ÉTABLISSEMENT : UNIVERSITÉ MCGILL

TABLEAU 3 : VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1re partie : Personnel de direction supérieure

		Allocations et	Allocations et frais remboursés
Nom et fonction		Nombre de mois	Valeur en \$
Allison, Paul J.	Doyen, faculté de médecine dentaire	12,00	9 261 \$
Arsenault, Louis	Vice-principal communications et relations externes	12,00	14 489 \$
Bajeux-Besnainou, Isabelle	Doyenne, faculté de gestion	12,00	17 510 \$
Beauchamp, Yves	Vice-principal, administration et finances	12,00	11 041 \$
Benaroya, Samuel	Vice-principal adjoint, affaires de la santé	12,00	1 548 \$
Buddle, Christopher	Doyen, services aux étudiants	12,00	16 315 \$
Campbell, Angela	Vice-principale exécutive associée, politiques, procédures et énuité	12.00	814.8
Chesser, Paul	Vice-principal adjoint, avancement universitaire	12.00	28 763 \$
Cook, C. Colleen	Doyenne Trenholme des bibliothèques	12,00	11 680 \$
Couvrette, Robert	Vice-principal adjoint, services universitaires	12,00	459 \$
Crago, Martha	Vice-principale, recherche et innovation	10,00	16 298 \$
Cumming, Julie Emelyn	Doyerne intérimaire, Ecole de musique Schulich	1,00	
Dutton, Diana	Vice-principale adjointe, ressources humaines	1,00	49
Dutton, Diana	Vice-princípale adjointe par intérim, ressources humaines	8,00	1 884 \$
Dyens, Ollivier	Premier Vice-principal exécutif adjoint, études et vie étudiante	12,00	
Eidelman, David H.	Vice-principal, santé et affaires médicales et doyen, faculté de médecine	12.00	7 625 \$
Fortier, Suzanne	Principale et vice-chancelière	12,00	60 828 \$
Geitmann, Anja	Vice-principal adjointe et doyenne, faculté d'agriculture et eciannes anumonamentales	12.00	27.20
Gervais, Lynne B.	Vice-principale adjointe, ressources humaines	8.00	2 449 \$
Goldstein, Rose	Vice-principale, recherche et innovation	2.00	9 901 \$
Leckey, Robert	Doyen, faculté de droit	12,00	2 680 \$
Lennox, Bruce	Doyen, faculté des sciences	12,00	2 878 \$
Maioni, Antonia	Doyenne, faculté des arts	12,00	1 798 \$
Manfredi, Christopher	Vice-principal exécutif et Vice-prinicpal aux études	12,00	21 997 \$
Mannella, Angélique	Vice-principale adjointe, innovations et partenariats	9'9	12 417 \$
McClure, Ghyslaine	Vice-principale exécutive adjointe, budget et ressources	12,00	1 563 \$
McKinney, Anne	Vice-principale adjointe - sciences de la santé, recherche et innovation	12.00	2 942 \$
Nalbantoglu, Josephine	Doyerne, études supérieures et postdoctorales	12,00	4 140 \$
Nicell, Jim	Doyen, faculté de génie	12,00	4 432 \$
Oxhorn, Philip	Vice-principal executif adjoint international	12,00	14 915 \$
Potter Judith	Doyenne, école d'éducation permanente	12,00	12 959 \$
Rassier, Dilson	Doyen, faculté des sciences de l'éducation	12,00	17 794 \$
Ravenscroft, Brenda	Doyenne, École de musique Schalich	10,00	10 554 \$
Rogowska, Edyta Justyna	Secrétaire général	12,00	1 797 \$
Roquet, Ghilaine	Chef des services d'information	12,00	12 367 \$
Ross, Nancy Annette	Vice-principale adjointe, recherche et innovation	12,00	5 421 \$
Tinmouth, Cristiane	Vice-principale adjointe, services financiers	12,00	5 162 \$
Weinstein, Marc	Vice-principal, avancement universitaire	12,00	104 755 \$

2^e partie : Autres catégories de personnel de direction

	Effectif concerne	Allocations et	Allocations et frais remboursés
Catégorie de personnel	par un	Étendue des frais	\$ 20 2110 0/
-	remboursement (1)	remboursés	valeui eii ş
Personnel de direction des composantes de		Le plus élevé	6 469 \$
l'établissement, comme défini	59	Moyenne ⁽¹⁾	1 732 \$
au paragraphe i uu prenner alinéa de l'article 4.5 ⁽²⁾		Le moins élevé	30 \$
	-	Le plus élevé	6 931 \$
Personnel de direction des services	7	Moyenne ⁽¹⁾	2 625 \$
		Le moins élevé	\$ 89
		Le plus élevé	43 525 \$
Personnel de gerance des emplois de soutien	289	Moyenne ⁽¹⁾	2 030 \$
		Le moins élevé	\$ 9

(1) Pour le calcul de la moyenne, ne considérer au diviseur que les personnes concernées par une allocation ou un remboursement de dépenses, que ce dernier ait été versé aux personne visées ou versé directement par l'Université à un fournisseur de services.

(2) Excluant les doyens et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

État du traitement

Établissement : Exercice financier :

Université McGill 2017-2018

NOTES COMPLÉMENTAIRES

les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou d'une personne morale (1) L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du Guide de déclaration et mandat de vérification externe de l'état du traitement 2017-2018 présentant les défiinitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissment et les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

du traitement 2017-2018. La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des principes comptables généralement reconnus du Canada de la Partie III du Manuel de CPA Canada. De plus la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état

- et non pas des médecins qui traitent des patients. L'université paie un montant pour qu'ils soient rémunérés à un niveau au moins égal au salaire qu'ils auraient autrement (1.1) On exclut les paiements spéciaux pour quelques employés réguliers. En principe, ces employés sont des médecins qui enseignent à l'université reçu par le système de l'assurance-maladie.
- (1.2) Les frais remboursés et allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concemée et peuvent inclure des règlements liés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres achats liés à la personne concernée.
- (1.3) Les frais remboursés incluent exclusivement les paiements liés aux fonctions administratives (p. ex. tout paiement provenant de fonds de recherche, etc. est exclus).
- (2) L'élément du traitement imposable applicable en sus du salaire de base de la principale et vice-chancelière concerne une rémunération au mérite entièrement financée par un don établi spécifiquement à cette fin en 1889





Mars 2018

Destinataires : Employés de direction, de gestion, professionels et employés occupant des postes exclus

APERÇU DE LA POLITIQUE SALARIALE DU 1^{ER} JUIN 2018

La politique salariale du 1^{er} juin 2018 offre un budget total d'augmentations salariales de 3 %, réparti en deux volets :

- 1. Une hausse économique de 1 % pour l'ensemble des employés, à l'exception de ceux qui reçoivent une catégorie de rendement « 4. À améliorer » ;
- Un budget de 2 %, à répartir parmi les employés qui reçoivent une catégorie de rendement de « 2. Objectifs atteints » ou de « 1. Dépassement des objectifs ». Les augmentations salariales individuelles varieront selon la discrétion du gestionnaire.

L'Université McGill est déterminée à investir en ses employés de direction, de gestion et ses professionnels. Nous avons la ferme conviction que le succès de l'Université repose en grande partie sur leur contribution soutenue et leur dévouement. Conformément à nos efforts visant à instaurer et à soutenir une culture fondée sur le rendement, cette politique salariale prévoit une reconnaissance juste et équitable de tous les employés qui apportent une contribution positive constante à l'Université, ainsi que la souplesse nécessaire pour récompenser ceux dont la contribution et les réalisations dépassent continuellement les attentes.

Chaque faculté ou unité se verra accorder une enveloppe d'augmentations salariales représentant 3 % des salaires admissibles de la faculté ou unité. Cette enveloppe sera établie au moment de l'ouverture de l'application de politique salariale (Minerva).

Les employés peuvent être évalués en fonction de l'une des cinq catégories de rendement définies ci-dessous. Aucune limite n'est imposée quant au nombre d'employés ayant la même catégorie de rendement, mais les facultés ou unités ne peuvent pas dépasser leur enveloppe d'augmentations salariales.

Les augmentations salariales entreront en vigueur le 1^{er} juin 2018 et seront prises en compte sur la paie déposée le 8 juin 2018.

RÈGLES D'ADMISSIBILITÉ

- 1. La période de référence s'étendant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, un employé doit avoir débuté à un poste de direction, un poste régulier de gestion, de professionnel ou à un poste régulier exclu au plus tard le 31 décembre 2017.
- 2. Afin de recevoir l'augmentation salariale, les employés admissibles doivent être actifs à la date de mise en œuvre, soit le 1^{er} juin 2018.
- 3. Les employés qui ont débuté dans un poste de gestion, professionnel ou un poste exclu en vertu de la politique relative à un emploi temporaire ne sont pas admissibles à la présente politique salariale.

<u>CATÉGORIES DE RENDEMENT ET LIGNES DIRECTRICES RÉGISSANT LES AUGMENTATIONS SALARIALES</u>

Il y a cinq (5) catégories de rendement, énumérées ci-dessous, ainsi que les augmentations correspondantes.

	Catégorie de rendement (Niveau de rendement)	Définitions	Hausse Économique %	Augmentation au rendement %
1.	Dépasse les objectifs	Le titulaire du poste excelle régulièrement dans l'atteinte des objectifs de rendement grâce à des réalisations exceptionnelles. Son travail est d'une qualité supérieure constante dans tous les secteurs de responsabilité. Les résultats des projets et des objectifs ont ajouté une valeur considérable à l'équipe, au département et à l'Université.	1 %	Selon la recommandation du superviseur immédiat
2.	Atteint ou surpasse légèrement les objectifs	Le titulaire atteint régulièrement les objectifs de rendement. Son travail est de bonne qualité et sa contribution au département est positive. Il accomplit ses tâches en faisant constamment preuve d'esprit d'initiative, d'ingéniosité et d'un bon discernement.	1 %	Selon la recommandation du superviseur immédiat
3.	Développe la constance	Le titulaire atteint quelquefois, mais pas de façon constante, les objectifs. La qualité de son travail ne répond pas aux attentes dans certains secteurs de responsabilité. Le titulaire a besoin d'être encadré pour atteindre ses objectifs.	1 %	Aucune
4.	Requiert une amélioration immédiate	Le titulaire n'atteint pas les objectifs. Son travail est régulièrement en-deçà des attentes. Des mesures appropriées doivent être prises en collaboration avec le service des Ressources humaines.	Aucune	Aucune
5.	Sans objet	Peut être utilisée lorsque le titulaire a été absent pour une période importante durant la période de référence, ou s'il a été transféré dans un poste admissible après le 31 décembre 2017.	1 %	Aucune

- La période de référence pour le dialogue sur le rendement s'étend du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017. L'employé doit avoir travaillé au moins une (1) journée pendant cette période.
- Le dialogue sur le rendement doit être effectué pour tous les employés admissibles pour la période visée et doit être documenté.

3. Rapport sur la performance

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

Taux de réussite at durée moyenne des études

Tableau 1. Taux de rétention après un an (cohorte - Baccalauréat 2016)

	97.4%
	97.5%
	93.2%
	93.9%
	97.4%
	91.0%
	92.1%
	91.7%
Total	93.0%
	Total

Tableau 2. Taux de diplomation après six ans (cohorte - <u>Baccalauréat</u> 2011)

Administration		92.8%
Droit		97.2%
Éducation		82.2%
Génie		83.1%
Médecine		97.1%
Musique		76.2%
Sciences		85.2%
Sciences humaines et sociales / lettres		82.0%
	Total	84.7%

Tableau 3. Taux de réussite et durée moyenne, par secteur disciplinaire, après cinq ans (cohorte – Maîtrise 2012)

	Diplomation	Passage au doctorat	Total	Durée moyenne des études – er trimestres
Administration (MBA)	95.3%	0.0%	95.3%	5.5
Administration (gestion)	91.4%	0.0%	91.4%	4.8
Architecture	98.1%	0.0%	98.1%	3.6
Droit	91.2%	0.0%	91.2%	5.0
Éducation	80.8%	1.9%	82.7%	7.2
Génie	79.8%	6.6%	86.3%	7.1
Musique	91.4%	0.0%	91.4%	5.1
Sciences	76.9%	10.2%	87.1%	6.7
Sciences appliquées, autres	91.7%	1.7%	93.4%	5.5
Sciences appliquées, physiothérapie	93.9%	0.0%	93.9%	5.1
Sciences appliquées, thérapie occ.	95.5%	0.0%	95.5%	5.0
Sciences de l'information	96.5%	0.0%	96.5%	5.4
Sciences humaines et sociales / lettres	85.7%	2.5%	88.2%	6.3
Théologie	100.0%	0.0%	100.0%	10.0
Travail Social	100.0%	0.0%	100.0%	4.1
Urbanisme	91.3%	0.0%	91.3%	6.0
Total	86.0%	4.3%	90.2%	6.0

Tableau 4. Taux de réusite et durée moyenne, par secteur disciplinaire, après neuf ans (cohorte – <u>Doctorat</u> 2008)

d	Diplomation	Durée moyenne des études – en trimestres
Adimistration	69.2%	18.9
Agriculture	68.9%	15.3
Sciences humaines et sociales / lettres	52.9%	18.3
Médecine dentaire	100.0%	13.0
Éducation	72.3%	17.2
Génie	78.4%	15.5
Droit	75.0%	16.0
Médicine	77.7%	16.6
Sciences	77.6%	16.1
Musique	79.2%	17.7
Total	72.4%	16.5

Mesures prises pour l'encadrement des étudiants

L'Université McGill offre une vaste gamme de services aux étudiants qui désirent enrichir leur expérience à McGill ou qui ont besoin d'aide dans l'atteinte de leurs objectifs personnels et éducationnels. Pour connaître les services que nous offrons, veuillez consulter le site web suivant :

https://www.mcgill.ca/studentservices/services

Programmes d'activités de recherche.

Des que notre Plan de recherche stratégique 2019-2024 sera avalisé par le Sénat et le Conseil des gouverneurs, nous le transmettrons au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

er i d'a mair a man a la compania de la compania del la compania de la compania del la compania de la compania della compania della compania della compania della compania della compania della compania

4. Perspectives de développement

Perspectives de développement

Rapport de l'année 2017-2018 de l'Université McGill

Présenté conformément aux dispositions de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire Le 31 octobre 2018

Perspectives de développement

Le présent rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. Il traite des questions liées aux perspectives de développement de l'Université, à la suite de la demande du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. On y trouve une description des priorités de l'Université, des progrès réalisés pendant l'année 2017-2018 et des étapes à venir. Enfin, le rapport contient une recommandation liée à la rétention des étudiants en provenance d'ailleurs au Canada et de l'étranger.

Présentation de l'institution

McGill est une université publique à forte intensité de recherche. Pour l'année 2018-2019, son budget total se chiffre à 1,36 milliard de dollars – dont 871 millions en revenus d'exploitation. Outre les subventions gouvernementales, les principales sources de revenus de l'Université sont les droits de scolarité, le financement de la recherche et les dons philanthropiques. Le gouvernement du Québec est l'un de nos plus importants partenaires financiers. Nous lui sommes reconnaissants de la mise à jour de la politique de financement et de l'augmentation du soutien public au fonctionnement des établissements d'enseignement de niveau universitaire.

McGill assure la formation de 27 601 étudiants au premier cycle, de 10 144 étudiants aux cycles supérieurs et de 1 925 boursiers de recherche postdoctorale et résidents en médecine. Au Canada, l'Université compte la plus forte proportion de candidats au doctorat. La plupart des étudiants mcgillois sont inscrits à temps plein, et l'Université affiche le plus haut taux de diplomation au Québec. L'origine géographique de ses étudiants fait de McGill l'université la plus internationale du Canada : 48,8 pour cent de notre effectif étudiant est originaire du Québec, 20,1 pour cent, d'ailleurs au Canada et 31,1 pour cent, de plus de 150 pays¹.

McGill est la seule université québécoise, et l'une des trois institutions canadiennes, à se classer systématiquement parmi les cinquante meilleures universités du monde. Pendant treize années consécutives, McGill a figuré parmi les meilleures universités du monde dans le

¹ Les pourcentages relatifs à l'origine géographique présentés ici sont fondés sur le nombre total d'étudiants, y compris ceux qui sont inscrits à des programmes non assortis d'unités de l'École d'éducation permanente (EEP). Les pourcentages relatifs à l'origine géographique des étudiants inscrits à des programmes non assortis d'unités de l'EEP reposent sur le calcul de la moyenne des cinq années précédentes associée à ces mêmes programmes. À compter de l'automne 2018, les données ayant trait à ces programmes seront saisies dans un rapport distinct, qui ne fait pas état de l'origine géographique des étudiants.

prestigieux palmarès universitaire mondial *QS*, et pour une 14e année consécutive, elle s'est classée première au Canada dans le magazine *Maclean's*, ex aequo cette année avec l'Université de Toronto.

Études et vie étudiante

Au cours de la dernière année, nous avons jeté de nombreux ponts entre les étudiants et le marché du travail en bonifiant l'offre d'occasions d'apprentissage expérientiel – notamment des stages – et de perfectionnement professionnel interdisciplinaire, et en proposant aux étudiants un plus grand nombre d'expériences entrepreneuriales pratiques.

« L'Engagement McGill » est une priorité stratégique de l'Université qui vise à offrir à tous les étudiants une expérience éducative stimulante, innovante et fondée sur l'apprentissage par investigation. Plus précisément, nous nous engageons à assurer aux étudiants au premier cycle une exposition pertinente à des contextes de recherche en laboratoire ou sur le terrain, et à leur offrir des occasions d'apprentissage expérientiel et scientifique allant au-delà de la salle de classe et des murs de l'Université. Aux cycles supérieurs, l'Université s'engage à accompagner les étudiants dans le cadre d'un programme personnalisé, adapté à leurs visées universitaires et professionnelles, et à leur proposer des occasions d'acquérir des compétences en adéquation avec leurs objectifs de carrière.

Nous avons notamment créé de nouvelles possibilités de stage visant à permettre aux doctorants de donner vie à leur recherche au sein d'organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux, ou dans le secteur privé. Afin de nous attaquer à l'un des principaux obstacles à l'obtention de stages auxquels font face la plupart des étudiants, nous avons augmenté le soutien financier aux programmes de stages et créé une base de données regroupant l'ensemble des possibilités à cet égard.

McGill accorde de plus en plus d'importance à la formation entrepreneuriale et à l'accompagnement de ses entrepreneurs en herbe. À McGill, la plaque tournante des activités entrepreneuriales est le Centre Dobson. Les mineures en entrepreneuriat à l'intention des étudiants de premier cycle constituent un bon exemple de l'offre de l'Université en la matière. Adaptées à diverses facultés, ces mineures modulaires interdisciplinaires comprennent deux nouveaux cours de base en gestion conçus pour des étudiants hors concentration de gestion, des cours axés sur l'entrepreneuriat ainsi que des cours propres à la faculté ou à la discipline de l'étudiant.

Notre programme phare de soutien à l'entrepreneuriat est la *Coupe Dobson* : des entrepreneurs en herbe présentent leur idée de jeunes pousses à des professionnels chevronnés, qui leur prodigueront les conseils indispensables à la concrétisation de leur projet. À ce concours viennent se greffer l'*Accélérateur d'entreprises X-1*, programme estival intensif de 10 semaines qui aide les aspirants entrepreneurs de McGill à mettre sur pied de

jeunes pousses novatrices, et la *Plateforme allégée de démarrage d'entreprise*, programme d'immersion sur le terrain qui permet à des équipes d'étudiants de mettre leurs idées et leurs hypothèses à l'épreuve à l'extérieur de la salle de classe. Grâce à ces trois programmes, 125 jeunes pousses sont aujourd'hui en activité, 2 600 entrepreneurs de McGill ont reçu de l'encadrement et 100 millions de dollars ont été investis dans leurs entreprises.

Dans un autre ordre d'idées, l'Université McGill ne ménage aucun effort pour prévenir la violence sexuelle sur ses campus et y réagir. Sa Politique contre la violence sexuelle a été approuvée par le Conseil des gouverneurs en 2006, et, à l'heure actuelle, elle veille à s'assurer que cette politique est conforme à la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* dans les établissements d'enseignement supérieur au Québec. L'Université est déterminée à œuvrer de concert avec le gouvernement du Québec à la mise en œuvre de stratégies de soutien et de prévention efficaces à ce chapitre.

Recherche

Les priorités de McGill en matière de recherche sont guidées par le *Plan de recherche stratégique 2019-2024* – qui sera avalisé par le Sénat et le Conseil des gouverneurs à l'automne 2018. Ce plan établira les principaux engagements et les domaines d'excellence en recherche. Des que ce plan sera avalisé, nous le transmettrons au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Nous entendons créer un environnement de recherche plus souple et plus ambitieux sur les campus de McGill. Au cours de la dernière année, les efforts déployés à cette fin se sont traduits par le dépôt d'un plus grand nombre de demandes de subventions et la récolte de prestigieux prix de recherche au Canada et à l'étranger :

- Le gouvernement du Canada a mandaté McGill pour recruter le titulaire de la Chaire de médecine génomique du Programme de chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC), une subvention qui pourrait éventuellement totaliser des dizaines de millions de dollars. Cette prestigieuse chaire du CERC permet notamment à la Faculté de médecine d'embaucher un scientifique de renommée mondiale qui sera appelé à diriger un nouveau programme en médecine génomique axée sur la nouvelle génération de traitements prenant les gènes comme cibles thérapeutiques.
- Génome Québec a financé des travaux novateurs visant à faire progresser la génomique et la santé de précision à l'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill (IR-CUSM). Les Dres Nada Jabado et Ruth Sapir-Hichhadze, les scientifiques de l'IR-CUSM récompensées par l'organisme, comptent parmi les lauréats d'un concours provincial sur les traitements de précision en génomique.

- L'Université a recruté deux chercheurs de renommée mondiale le cosmologiste Jonathan Sievers et la spécialiste des relations internationales Jennifer Welsh dans le cadre du Programme des chaires de recherche Canada 150, qui vise à attirer des chercheurs et des universitaires internationaux de haut calibre.
- Trois chercheurs de McGill Joëlle Pineau, Doina Precup et Jackie Cheung jouent un rôle de premier plan au MILA, le célèbre laboratoire d'apprentissage machine, en collaboration avec des confrères de l'Université de Montréal. Les chercheurs du MILA sont des pionniers de l'apprentissage en profondeur et des réseaux de neurones artificiels profonds apprentissage discriminatif et génératif et de leurs applications à la vue, à la parole et au langage.
- La Fondation canadienne pour l'innovation a versé plus de 31 millions de dollars en soutien à l'infrastructure de recherche de McGill. Grâce à un investissement équivalent du gouvernement du Québec et aux contributions de partenaires de l'industrie, le montant global des sommes consenties aux projets d'infrastructure de McGill s'élève à 59 millions de dollars.
- En septembre, des centaines de personnes des quatre coins du monde y compris le lauréat du prix Nobel Eric Kandel et Son Excellence la très honorable Julie Payette, gouverneure générale du Canada sont venus célébrer la vie et la carrière extraordinaires de Brenda Milner. L'Institut et hôpital neurologiques de Montréal a tenu un symposium en l'honneur de cette pionnière de la recherche sur le cerveau. Brenda Milner, qui a soufflé ses 100 bougies le 15 juillet dernier, est considérée comme l'une des fondatrices de la neuropsychologie.
- Cinq professeurs de McGill ont été reçus membres de la Société royale du Canada (SRC), et six jeunes chercheurs de l'Université ont été accueillis au sein du Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en arts et sciences. En outre, la SRC a décerné la Médaille commémorative Rutherford en chimie de 2018 à Tomislav Friščić, professeur agrégé au Département de chimie de l'Université McGill, et la Bourse commémorative Kitty Newman à Iwao Hirose.
- La toute première édition de la Journée de recherche et symposium du programme Un cerveau sain pour une vie saine (CSVS), qui a eu lieu en mai, a accueilli plus de 280 participants à la journée de recherche et de 380 participants au symposium. À l'automne 2016, le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada avait attribué 84 millions de dollars sur sept ans au programme CSVS.

Nous avons également lancé des initiatives novatrices telles que l'Institut de science ouverte Tanenbaum et l'École Bensadoun de gestion du commerce au détail.

- L'Institut de science ouverte Tanenbaum, basée à l'Institut et hôpital neurologiques de Montréal (le Neuro), est une initiative qui facilitera le partage de données en neurosciences à travers le monde afin d'accélérer les découvertes d'agents thérapeutiques de pointe pour traiter les patients qui souffrent de maladies neurologiques. Afin de faciliter l'accès à des données essentielles et de demeurer fidèle à sa vocation de chef de file dans le domaine de la science ouverte, le Neuro de l'Université McGill s'est joint à la Plateforme canadienne de neuroscience ouverte, un nouveau partenariat de partage de données mis sur pied par l'entremise du Fonds canadien de recherche sur le cerveau.
- L'École Bensadoun de gestion du commerce au détail a été fondée grâce à un don versé par la Fondation de la famille Bensadoun. Son objectif est de créer le savoir et former des dirigeants dans le secteur en mutation rapide du commerce au détail. Cette école sera un centre névralgique situé au cœur de Montréal destiné aux étudiants, aux professeurs-chercheurs et aux professionnels qui veulent réinventer l'avenir d'un secteur.

Les initiatives prévues cette année sont les suivantes :

- Faire de McGill, de Montréal et du Québec des incontournables de l'intelligence artificielle socialement responsable dans le monde grâce aux investissements récents de Facebook et de Google.
- Positionner Montréal et le Québec comme des chefs de file en durabilité en s'attaquant avec succès à l'Initiative entourant les systèmes de durabilité de l'Université McGill dans les thèmes de recherche

En 2016-2017, les revenus de recherche de McGill et de ses hôpitaux affiliés ont totalisé 495 millions de dollars.

- suivants : Élaboration du paysage durable de demain, Conception des matériaux durables de demain et Adaptation des milieux urbains aux besoins de demain. Le développement durable est au cœur de notre vision de transformer l'ancien Hôpital Royal Victoria en un centre mondial d'apprentissage, de recherche et d'innovation, tout comme l'analyse de l'efficacité des politiques publiques dans ce domaine, entre autres.
- Attirer des collaborations de recherche, telles que les *Subventions de professeurs-chercheurs industriels*, les subventions de partenariat et la recherche sous contrat.
- Poursuivre la mise en œuvre du programme *Un cerveau sain pour une vie saine*, initiative de 84 millions de dollars du *Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada*, et gérer efficacement les appels de propositions.

- Faire la promotion et tirer profit de la diversité dans toutes les facettes de la recherche, par la création d'un environnement où les membres des groupes sousreprésentés sont encouragés à s'appuyer sur leur perspective et leur expertise dans l'exécution de leur travail.
- Devenir un chef de file dans le domaine de la science ouverte et de la gestion des données, par l'adoption de pratiques exemplaires visant à rendre les données accessibles dans le domaine public comme moyen de favoriser l'innovation.

Partenariats communautaires

Notre objectif est de positionner McGill en tant que partenaire de premier plan auprès des membres de notre communauté - diplômés, les étudiants- ainsi que des organismes des secteurs privé, public et parapublic, ainsi que des médias et de l'ensemble de la collectivité à Montréal et au Québec. Au cours des prochaines années, nous allons travailler de concert avec des acteurs externes à l'échelle locale, nationale et mondiale en consolidant l'image d'institution accueillante et engagée de McGill.

Quelques initiatives témoignent de la nouvelle orientation de McGill :

- En septembre, Sylvain Coulombe a amorcé un mandat de vice-principal adjoint (innovation et partenariats) de l'Université McGill. Professeur au Département de génie chimique, il possède une solide expertise dans le soutien de partenariats stratégiques entre l'industrie et les universités.
- L'Université McGill participera à deux des cinq supergrappes que le gouvernement du Canada a choisi de financer dans le cadre de son Initiative des supergrappes d'innovation. Les projets de l'Université sont la Supergrappe des chaînes d'approvisionnement propulsées par l'intelligence artificielle (SCALE.AI) et la Supergrappe des industries des protéines.
- Ubisoft par l'intermédiaire d'Ubisoft La Forge et l'Université McGill se sont associés dans le cadre de la Chaire de recherche industrielle CRSNG-Ubisoft en expériences de personnages virtuels crédibles, dont le titulaire est Derek Nowrouzezahrai. Le mandat de cette nouvelle chaire est d'approfondir les méthodes de rendu 3D afin de développer des personnages de plus en plus crédibles et authentiques dans des environnements virtuels interactifs – ces recherches serviront également dans plusieurs autres domaines, comme l'imagerie médicale.
- McGill encourage l'innovation grâce à son leadership dans le Quartier de l'innovation
 (QI). Lancé en 2013 par l'École de technologie supérieure (ÉTS) et l'Université McGill,

- le QI est un écosystème d'innovation en plein cœur de Montréal qui vise à accroître le potentiel de créativité de la métropole.
- Le gouvernement du Québec a accordé une subvention de 4,3 millions de dollars au Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ) afin de soutenir la collaboration entre les petites et moyennes entreprises de l'industrie aérospatiale québécoise. Des chercheurs de McGill prennent part à l'un des projets concertés, qui a pour objet la conception d'un écosystème intelligent de simulation et de formation en réalité mixte utilisable dans des situations de crise, et qui est dirigé par Humanitas, une entreprise œuvrant à accroître la sécurité par la recherche sur le comportement humain, les technologies de l'information et la technologie aérospatiale. Au nombre des autres partenaires, notons Presagis Canada, Thales Canada, Elisen & associés, Polytechnique Montréal et HEC Montréal.

Infrastructures

À l'heure actuelle, McGill ne dispose pas d'espaces suffisants pour remplir adéquatement sa mission universitaire. En 2017-2018, nous accusions un déficit d'espace de 30 841 m² nets (comparativement à 26 217 m² nets pour 2015-2016), et puisque le campus du centre-ville est pour ainsi dire complètement aménagé, il offre peu de possibilités d'expansion. Pour combler ce besoin d'espace, l'Université évalue actuellement les possibilités qu'offre le site de l'Hôpital Royal Victoria.

En juin 2018, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il investirait 37 millions de dollars afin de permettre à l'Université McGill de préparer le dossier d'affaires de son projet visant à transformer l'ancien Hôpital Royal Victoria en centre mondial d'apprentissage, de recherche et d'innovation dans les domaines des politiques publiques et de la durabilité de l'environnement. Bien que la conception du plan directeur pour l'ensemble du site ait été confiée à la Société québécoise des infrastructures (SQI), grâce au soutien financier annoncé, McGill pourra définir les spécifications du projet relatives à son pavillon, la partie centrale de l'hôpital vieux de 120 ans. La SQI sera responsable des autres bâtiments du site.

Pour mener à bien sa mission et demeurer l'une des meilleures universités publiques du monde, McGill doit rajeunir ses infrastructures vieillissantes. Nous sommes très reconnaissants au gouvernement du Québec pour le financement supplémentaire destiné à l'entretien différé et aux TI qu'il nous a accordé par l'intermédiaire du Plan quinquennal d'investissements universitaires (PQI). Cette subvention, jumelée à une nouvelle enveloppe budgétaire de 5,1 millions de dollars pour la conservation des édifices patrimoniaux, fait passer le soutien financier consenti à McGill de 43,4 millions de dollars à 85,8 millions de dollars.

En dépit de ces investissements salutaires, nous avons toujours de la difficulté à combler nos besoins en matière d'entretien différé. Selon l'évaluation actuelle la plus fiable, la somme des travaux d'entretien différé auxquels l'Université McGill devra s'attaquer s'élève à 1,35 milliard de dollars. Ce chiffre est le résultat d'une analyse menée en 2013 par la société Planifika, à qui le Bureau de coopération interuniversitaire, à la demande du gouvernement du Québec, avait confié le mandat d'évaluer le déficit de l'entretien différé de l'ensemble des universités de la province.

L'entretien d'édifices patrimoniaux est fort onéreux. Comme son campus du centre-ville est situé dans l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, McGill doit se soumettre à des normes sévères et à des processus d'approbation plus rigoureux que si son parc immobilier était situé dans un autre quartier. De fait, environ 300 millions de dollars du déficit de 1,35 milliard évoqué précédemment correspondent au coût additionnel découlant du respect des normes régissant la réfection d'édifices à valeur patrimoniale.

Vu l'urgence de la situation, l'Université a adopté un plan de financement de 400 millions de dollars pour faire face aux dépenses associées à l'entretien différé accumulé et répondre à ses besoins en matière d'infrastructure des technologies de l'information. Le ministère des Finances du Québec a approuvé le plan d'emprunt de McGill au cours de l'année financière 2016, conformément à la recommandation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Recrutement et rétention d'étudiants internationaux

Dans le cadre de la mise à jour de la politique de financement des universités, le gouvernement du Québec a récemment déréglementé les droits de scolarité exigés aux étudiants internationaux au premier cycle (sauf dans certains cas), à compter de l'année universitaire 2019-2020. Nous sommes très heureux de cette nouvelle politique de financement, en vertu de laquelle McGill pourra conserver les droits de scolarité payés par les étudiants internationaux au premier cycle. Ces fonds serviront à soutenir des programmes et des services universitaires ainsi que l'aide financière apportée à l'ensemble des étudiants de McGill.

Étant donné sa réalité démographique, le Québec doit accueillir davantage d'immigrants hautement qualifiés. Les étudiants internationaux instruits et formés dans les universités québécoises connaissent bien notre culture et peuvent entrer immédiatement sur le marché du travail, sans devoir actualiser leur formation ou se soumettre à d'interminables évaluations des compétences acquises à l'étranger.

Toutefois, toujours selon cette étude, des obstacles appréciables à l'immigration permanente demeurent, à savoir l'entrée difficile sur le marché du travail et la connaissance déficiente du processus d'immigration, souvent exagérément compliqué. Avec suffisamment de volonté, de

coordination et d'investissements, ces obstacles peuvent être surmontés. Pour donner aux étudiants internationaux la possibilité de s'établir avec succès au Québec, les efforts en vue de les retenir doivent être déployés au début de leurs études et non à la fin. Pour inciter les étudiants de l'extérieur du Québec à s'établir définitivement chez nous, on doit leur offrir la possibilité d'acquérir une expérience de travail et de se tisser un réseau professionnel dans la métropole. Si on ne devait prendre qu'une seule mesure, ce serait celle-là.

Nous devons également nous assurer que nos étudiants qui proviennent de l'extérieur du Québec ont des occasions adaptées à leur vie étudiante de parfaire leur français. L'été dernier, nous avons lancé notre tout premier programme de francisation, grâce auquel une cohorte d'étudiants internationaux a passé six semaines à Saguenay afin d'en apprendre davantage sur la langue et la culture québécoises, et de rencontrer diverses collectivités et entreprises locales. Les étudiants qui ont eu l'occasion d'y prendre part ne tarissent pas d'éloges à l'endroit de ce programme d'immersion, qui leur a permis de se préparer en vue de l'obtention de stages ou d'emplois éventuels au Québec.

Conclusion

La publication du présent document est l'une des nombreuses mesures mises en œuvre par McGill pour s'acquitter de sa responsabilité de reddition de comptes auprès du gouvernement du Québec. McGill est une université publique profondément ancrée au Québec. La communauté mcgilloise est très fière de sa contribution à la société québécoise et de sa capacité de faire rayonner le Québec sur la scène internationale à titre de centre de haut savoir, de créativité et d'innovation. Nous nous engageons à travailler de concert avec le gouvernement du Québec afin de doter notre institution des moyens financiers qui lui permettront de contribuer encore davantage à la prospérité du Québec au cours des années à venir.